

INTITULE DE LA FORMATION		Réaliser les formalités douanières	
DOMAINE		Gestion	
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION	PUBLIC	PRÉREQUIS	Modalités et délais d'accès
Connaître les différentes formalités pour élaborer, stocker et commercialiser le vin.	Salariés du secteur viticole occupant les tâches administratives ou de direction. Exploitants en viticulture.	Expérience professionnelle dans le secteur	Accès : Sous 48 heures Selon financement
CONTENU et COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES			
<u>Les différents services des douanes, leur rôle économique et fiscal</u>			
Etablir les différentes déclarations :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déclaration d'encépagement, ▪ Déclaration d'arrachage, ▪ Déclaration de plantation, ▪ Déclaration de récolte, ▪ Déclaration de stock. ▪ Document Simplifié d'Accompagnement (DSA) en dématérialisé sur Prodouane ▪ Document d'Accompagnement Administratif (DAA) en dématérialisé sur Prodouane ▪ (DAA – DCA) Déclaration mensuelle des stocks en dématérialisé sur Prodouane ▪ Registre des entrées et sorties (D.M.S) en dématérialisé sur Prodouane ▪ Suivi des capsules congés (DAA) en dématérialisé sur Prodouane 			
<u>La législation au niveau des rendements</u>			
<u>Les documents nécessaires selon la destination du vin</u>			
MODALITES PÉDAGOGIQUES			
Apports de connaissance, pratique, échanges		Etude de cas Attestation de formation	
DURÉE	DATES	LIEU DE LA FORMATION	
14 heures	Nous consulter	Centre de formation Beauséjour 33190 Gironde-sur-Dropt Ou En entreprise	
CONTACTS		FINANCEMENT	
Centre de formation BEAUSEJOUR - 05 56 71 10 01 www.cfpbeausejour.fr Responsable de l'action : Nathalie BIREAUD		Prix : 25 €/heure stagiaire en centre Parcours complet : 350 € Financement : formation éligible au financement selon statut	
INTERVENANT(S)		PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES	
Equipe pédagogique du centre Intervenants professionnels, consultants		Non concerné	
CONDITIONS D'ACCUEIL			
Restauration et hébergement possibles au Centre de Formation			